



Fondation
MalleyPrairie

Rapport Annuel

2020

« La violence domestique ne se justifie
d'aucune manière, quels que soient les
motifs invoqués. »

Message du Président

L'année 2020 aura été particulière à plus d'un titre. Impossible de ne pas évoquer la pandémie du COVID-19 et toutes les répercussions que cela a eu sur les structures de la Fondation MalleyPrairie.

Du jour au lendemain, il a fallu :

- Mettre en télétravail la plupart du personnel dans un environnement où le télétravail n'existait pas.
- Assurer une permanence dans les différentes garderies vidées de la plupart des enfants.
- Organiser des consultations ambulatoires pour le Centre d'accueil MalleyPrairie et le Centre Prévention de l'Ale par téléphone.
- Organiser des solutions d'hébergement externe étant donné qu'il n'était plus possible d'abriter deux femmes par studio.
- Gérer et prévoir des occupations pour les enfants des résidentes, suite à la fermeture des écoles.
- Relayer de nombreuses informations et directives qui changeaient sans cesse tout en essayant d'anticiper dans un contexte impossible à prévoir.
- Absorber les conséquences du télétravail, des mises en quarantaine et des RHT.

Il m'importe de remercier toutes les équipes des différentes structures qui se sont engagées sans réserve durant cette année si particulière que fut 2020 et tout particulièrement les équipes qui n'ont pas pu bénéficier du télétravail comme le personnel d'intendance et de cuisine, ou encore les secrétaires d'accueil qui ont continué à faire leur travail malgré la crainte ambiante.

De mon côté, après 16 années d'engagement en tant que Président de la Fondation, il est temps de laisser ma place au Vice-Président, Monsieur Serge Clément, qui a accepté de reprendre la Présidence de la Fondation. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Je souhaite terminer ce message en remerciant une dernière fois les équipes qui, sous la conduite du Collège de Direction, s'engagent avec des compétences humaines et professionnelles exceptionnelles, une empathie réelle et un dévouement hors pair. J'adresse également ma gratitude aux membres du Collège de Direction, aux autorités pour leur confiance et leur soutien, ainsi qu'aux membres du Conseil de Fondation avec qui j'ai eu grand plaisir à collaborer.

C'est en souhaitant le meilleur pour la Fondation que je vous adresse mes meilleurs messages.

Philippe Chaulmontet
Président



Membres du Conseil

- CHAULMONTET Philippe - Avocat
- CLEMENT Serge - Associé chez Ernst & Young
- CORBOZ Antoinette - Psychiatre, psychothérapeute et spécialiste des thérapies familiales
- DENISART Valérie - Adjointe au chef de service enfance, logement et cohésion sociale, ville de Lausanne
- GREMAUD Jean-Luc - Chef de la police judiciaire
- GUINCHARD HAYWARD Fabienne - Directrice Partenaire Enfance & Pédagogie
- MARTIN Jean - Ancien médecin cantonal
- MATTER Thierry - Ancien chef de section APHAGI au Service de la prévoyance et de l'aide sociale
- MIHOUBI CULAND Sylvette - Spécialiste en intervention systémique ASTHEFIS
- SEILER Jean-Claude - Chef du Service d'accueil de jour de l'enfance, représenté par Valérie Denisart
- TURKI Malika - Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne
- STOUDMANN Patrick - Juge au Tribunal cantonal vaudois



De gauche à droite : Antoinette Corboz, Fabienne Guinchard Hayward, Rosemonde Rossel, Michèle Gigandet, Christian Anglada, Valérie Denisart, Catherine Malservisi-Zehnder, Anne-Lise Dell'Eva, Serge Clément, Malika Türki, Jean Martin et Patrick Stoudmann.



Services Financiers et Généraux

Parlons argent !

Du point de vue de la gestion financière, l'année 2020 a également été marquée par les conséquences du COVID-19 et les nombreuses dépenses hors budget générées par la crise sanitaire comme :

- Achat de matériel de protection (gel hydroalcoolique, gants, désinfectant, thermomètres, parois plexiglas, etc.).
- Achat de matériel informatique et de téléphonie pour le télétravail.
- Achat de télévisions et de micro-ondes pour les studios de quarantaine.
- Location d'une tente pour le jardin afin de permettre des sorties à l'extérieur.
- Location et aménagement de locaux plus grands dans le quartier pour les entretiens ambulatoires.
- Frais de personnel supplémentaire.

Soutiens durant la pandémie

Nous avons pu compter sur plusieurs dons spontanés spécifiquement dédiés à nous soutenir et à soutenir les femmes durant la pandémie. Ils nous ont permis d'absorber une partie des frais supplémentaires. Ces ressources inattendues ont été accueillies avec un immense soulagement. Nous remercions tout spécialement :

- Le Lion's Club Lausanne-Pully-Riviera
- Le Rotary Club Lausanne-Rives
- La Chaîne du Bonheur via la DAO (organisation faîtière suisse des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violences)
- La Fondation OAK

Initiatives privées ou d'entreprises

Depuis quelques années, nous constatons une nette augmentation des initiatives de privés ou d'entreprises qui organisent des événements au bénéfice des victimes de violence conjugale, notamment lors de la journée des droits de la femme du 8 juin ou lors de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre. Cela peut se traduire par une action spécifique avec le versement d'un pourcentage sur les ventes, d'un don financier ou un don de produits, comme pour les sociétés :

- Boston Scientific (Symetis) SA
- Dr. LEVY Switzerland®

Clubs services

Nous pouvons aussi compter sur le soutien régulier ou occasionnel des différents Clubs services de la région et nous remercions chaleureusement ces femmes et ces hommes qui s'engagent autour de valeurs communes et mènent des actions caritatives, notamment en faveur des femmes et des enfants victimes de violences conjugales :

- Inner Wheel, club de Lausanne qui a organisé un repas de soutien en notre faveur
- International Women's Club of Lausanne qui va nous associer à une prochaine action
- Rotary Club Lausanne-Ouest, par l'intermédiaire de Caritas, qui offre des bons cadeaux, à chaque Noël, aux résidentes en grande précarité
- Soroptimist de Lavaux qui offre des cadeaux pour le Noël des enfants
- Zonta Club Léman-Riviera qui a alimenté un fonds pour les femmes de la région Riviera Chablais
- Zonta Club Morges qui a alimenté un fonds pour les femmes de La Côte et qui fait livrer des roses pour la journée des droits de la femme

Chaîne du Bonheur

En 2019 et 2020, nous avons pu bénéficier d'un financement de la Chaîne du Bonheur, suite aux actions Cœur à Cœur de la RTS - Radio Télévision Suisse, en faveur de l'enfance maltraitée.

Grâce à ces soutiens, nous avons pu aménager spécifiquement les différents espaces qui accueillent des enfants, acheter des livres, des jeux ou du matériel éducatif. Nous avons aussi pu financer des animations et activités récréatives ou encore soutenir les mamans dans des achats pour leurs enfants.

Nous avons également pu développer la prestation ambulatoire dédiée aux femmes dans leur rôle de mère et mettre en place un service de garde pour les enfants lorsque les femmes arrivent en urgence ou lorsqu'elles doivent assister à des entretiens.

En parallèle, nous avons pu effectuer une réflexion approfondie sur la manière de soutenir la parentalité dans un contexte de violence.





Partenaires institutionnels

Nous renouvelons nos remerciements à nos partenaires institutionnels, sans qui rien ne serait possible :

- Département Général de la Cohésion Sociale – DGCS
- Service de la petite enfance, Ville de Lausanne
- Direction Générale de l’Enfance et de la Jeunesse – DGEJ
- Centre de consultation LAVI – Loi sur l’aide aux victimes
- Bureau de l’égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud – BEFH
- Bureau fédéral de l’égalité entre femmes et hommes – BFEG
- Fondation pour l’accueil de jour des enfants – FAJE

Mécènes et donateurs réguliers

De même que les structures sur qui nous pouvons compter année après année :

- Fondation OAK
- Loterie Romande
- Fondation Pierre Demaurex
- Commune d’Ecublens
- Commune de Renens

Sans oublier toutes les personnes qui nous soutiennent par leurs dons en nature ou en argent effectués à Noël, en place d'un cadeau d'anniversaire ou en hommage à une personne décédée. Toutes ces initiatives, petites ou grandes, sont évidemment des maillons essentiels pour nous permettre d'améliorer notre travail de soutien aux victimes de violences conjugales dans le canton de Vaud.

Et vous ?

Si à votre tour, vous souhaitez contribuer à nos actions, vous pouvez le faire sur le compte bancaire de la Fondation MalleyPrairie.

IBAN : CH24 0076 7000 T092 8643 1

ou via TWINT

La gestion de l'argent, des budgets, des salaires et autres activités comptables se fait grâce à l'équipe des Services Financiers et Généraux qui ont œuvré de manière remarquable en cette période difficile et très chargée. Je les en remercie vivement.

Catherine Malservisi-Zehnder

Directrice Services Financiers et Généraux



Fondation Malley-Prairie



La Fondation MalleyPrairie

les budgets 2020



Centre de Vie Infantile (CVE)

Accueil de jour des enfants du quartier : CHF 4'337'338.-

Service de Protection de la Jeunesse (La Prairie)

Accueil en garderie des enfants des résidentes : CHF 732'000.-



Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP)

Hébergement

Prestations aux victimes : CHF 4'345'119,40.-

Ambulatoires

Prestations aux victimes : CHF 1'127'212.-

Guidance

Prestations aux victimes : CHF 330'030.-



Centre Prévention de l'Ale (CPAle)

Prestations aux auteurs et auteures : CHF 1'127'793.-

Chiffre d'affaires cumulé budgétisé des secteurs d'exploitation :
CHF 11'999'492,40.-

Les lecteurs et lectrices qui souhaiteraient approfondir les chiffres peuvent consulter les comptes à l'adresse : fondationmalleyprairie.ch/fondation/comptes/

La nécessité de l'informatique

L'année 2020 nous aura montré à quel point l'informatique est plus que jamais indispensable, même dans une activité sociale comme la nôtre.

Après des années de complications et de galères techniques et informatiques, nous avons enfin osé franchir le pas et quitter notre précédent fournisseur pour le CIAD, une association dont le but est de promouvoir le développement de l'informatique de gestion dans les institutions vaudoises subventionnées.

Cela n'a pas été sans mal, le transfert étant prévu le 31 mars 2020. Oui, rappelez-vous, c'était la période où la Suisse s'est mise à l'arrêt en un instant et qu'il nous a fallu organiser du télétravail, dans un environnement où il n'existait quasiment pas, avec tous les problèmes d'équipement, de connexions et de sécurité que cela a générés. Cerise sur le cadeau, nous avons été contraints de solliciter de l'aide, au plus haut des instances de l'État, pour appuyer notre demande d'arracher un prolongement du contrat précédent d'un mois, afin que le CIAD puisse finaliser la prise en main de notre infrastructure dans cette période si compliquée.

Nous souhaitons relever le professionnalisme et la serviabilité de toute l'équipe du CIAD. C'est un véritable plaisir de collaborer avec un partenaire aussi compétent, dont l'objectif principal est d'être au service de leurs clients et non dans une logique commerciale. Pour notre institution, c'est un gain de temps conséquent et une importante charge mentale en moins.

Nous profitons de l'occasion pour remercier chaleureusement Monsieur David Rohrer et toute l'équipe du CIAD pour leur travail de haute qualité, leur serviabilité et leur bonne humeur constante, cela aussi fait toute la différence !

Rosemonde Rossel
Adjointe de direction

Recherche Approche Intégrée Fondation MalleyPrairie

Cette recherche a été imaginée en 2016, au moment de l'intégration du Centre Prévention de l'Ale au sein de la Fondation MalleyPrairie, avec l'intention de vérifier la validité et l'intérêt de ce modèle inédit et de faire valoir l'approche intégrée comme mode de prise en charge approprié de la violence dans le couple.

Il a fallu trouver les chercheurs et chercheuses et nos remerciements sincères vont au professeur Knüsel, tout de suite intéressé à piloter cette recherche, à Lucile Franz, particulièrement compétente dans ce domaine et enthousiaste dès le début, ainsi qu'à Magali Guillain, chercheuse sur le terrain arrivée par la suite avec tout autant d'allant, pour la réalisation de ce travail de très grande qualité.

Trouver des fonds fut plus ardu et l'exercice de présenter notre projet et convaincre qu'il valait la peine d'être soutenu nous a pris beaucoup de temps et d'énergie. Notre gratitude va à tous les donateurs et donatrices qui ont permis l'avancée des travaux :

- Association de l'ARC
- Fondation Emile et Odette Moser
- Fondation Lotty Buol
- Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes Vaud – BEFH
- Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes – BFEG
- Ainsi que plusieurs soutiens anonymes

2 ans de réflexion, mobilisation, préparation et 2 ans de recherche proprement dite, dont une partie sur le terrain en période COVID, ce qui a compliqué les choses, ont abouti à ce document passionnant, qui ancre et solidifie notre pratique.

L'approche Intégrée telle que nous la concevons s'avère effectivement un modèle intéressant, viable, novateur et plein de promesses. Allier plusieurs théories pour mieux comprendre et traiter toutes les personnes concernées par la violence dans le couple, victimes, auteur-es et enfants, de même que travailler en partenariat à l'interne (Centre d'accueil MalleyPrairie – Centre Prévention de l'Ale – Centre de Vie Infantile) et à l'externe, avec le réseau professionnel, sont des axes qui répondent au modèle préconisé par l'OMS qui montre la multiplicité des facteurs de risque et l'interdépendance de ceux-ci.

Cette recherche confirme la conviction profonde qui nous guide, étayée par des années de pratique, que les théories féministes et systémiques sont complémentaires et apportent non seulement des éclairages différents mais également des outils spécifiques et utiles en fonction des variétés des situations. La violence dans le couple est multiple et même si des caractéristiques communes se retrouvent dans nombre d'histoires, les conflits de couple qui dégénèrent compris dans ce que d'autres chercheurs ont nommé la « violence de couple situationnelle » ne sont pas comparables au « terrorisme intime » ou à l'emprise, autre champ de la recherche bien documenté.

Les équipes professionnelles de la Fondation MalleyPrairie sont formées et spécialisées pour reconnaître ces différentes violences et les traiter adéquatement en offrant des prestations diverses, adaptées à ces cas de figures distincts et non superposables.

La recherche a également mis en lumière l'apport pour les intervenant-es de connaître le travail effectué auprès des victimes comme des auteur-es et de développer des prestations communes, pour élargir leur compréhension du phénomène, sortir des a priori réducteurs, ouvrir leur perception et favoriser la capacité à chercher des alternatives avec les bénéficiaires.

Ce modèle est unique en Suisse, probablement en Europe, et pourrait sans doute être présenté hors de notre canton ou pays, car il offre des réflexions novatrices et des outils duplicables dans d'autres contrées.

Il promeut la complémentarité plutôt que le combat, la réunion plutôt que le clivage, sans nier ni minimiser toutefois le danger de la violence. Il prend parfaitement en compte les risques et les besoins de sécurité qui ne doivent jamais être éludés. Tout en reconnaissant le danger et les besoins de protection, ce modèle permet de poser les bases d'un travail de reconstruction de l'estime de soi et d'autonomisation pour les victimes, de responsabilisation et de motivation à changer pour les auteur-es, et de participation active au changement pour les deux partenaires, séparément ou ensemble, par un travail relationnel individuel le plus souvent, en couple bien plus rarement car les conditions pour une telle approche sont malheureusement encore trop rarement réunies.

C'est une grande fierté d'avoir reçu confirmation que des années de pratique intuitive qui tentaient l'approche intégrée se trouvent validées et confirmées par cette recherche.

Et c'est avec joie que nous diffusons les conclusions de cette recherche au-delà de nos murs. Elle est disponible à l'adresse : <https://fondationmalleyprairie.ch/approche-integree/>

Codirection CMP-CPAle, pour le Pôle Ressources



2020, une année inattendue

Comme pour les autres structures de la Fondation, il est impossible de parler de l'année 2020 autrement que comme une année tout à fait exceptionnelle et de ne pas mentionner le COVID et son impact sur notre travail, au risque de répéter ce qui a déjà été dit maintes et maintes fois.

L'exercice est périlleux et pourtant nécessaire.

L'année 2020 a donc été marquée par la préoccupation constante de maintenir nos prestations et de poursuivre notre mission essentielle de lutte et de prévention contre la violence dans le couple, tout en nous adaptant constamment à l'évolution de la situation sanitaire, en suivant les règles édictées par le Canton et la Confédération et en contribuant, à notre échelle, aux efforts collectifs de prévention de la contamination de ce virus.

Sur le plan des prestations, nous pouvons relever quelques éléments phares de cette année si particulière.

L'hébergement

C'est certainement la prestation qui a été le plus fortement impactée par la crise. Si nous avons constaté une baisse du taux d'hébergement lors de la première phase de semi-confinement, une forte hausse s'en est suivie, pour une situation annuelle globale en légère diminution (un peu moins de 90% de taux d'occupation, au contraire des quasi 100% annuels les années précédentes). Nous n'avons pas d'explication sûre de ce phénomène, seulement quelques hypothèses, parmi lesquelles le constat que, s'il est toujours difficile de prendre la décision de quitter son partenaire et son domicile, il l'est sans doute encore davantage en période de grande incertitude sanitaire et économique.

Aller dans un lieu inconnu, sans savoir si on va trouver des personnes contaminées ou non, et dans une précarité économique augmentée, représente sans nul doute un saut dans le vide encore plus grand qu'en d'autres temps. Mais ce n'est qu'une hypothèse et il y a sans doute de multiples raisons à cela.

Il est important de mentionner le soutien rapide et efficace du Canton, qui a mis à notre disposition quelques chambres situées dans le Vortex, cet édifice avant-gardiste sur le plan architectural destiné prioritairement aux étudiant-es et donc vide dès la fermeture de tous les lieux de formation. Grâce à cette aide, toute femme victime de violence dans le couple ou la famille qui avait besoin d'un toit a pu être hébergée et suivie par le CMP, alors que les normes sanitaires nécessitaient de disposer d'une chambre par femme. Avant la pandémie, les femmes sans enfants partageaient un studio à deux et c'est un bénéfice secondaire du COVID que d'avoir permis de passer aux normes recommandées par la Confédération en ne mettant plus qu'une femme par chambre.

Il est aussi nécessaire de préciser que, lorsque le Vortex a fermé ses portes à cet hébergement d'urgence, fin mai dernier, il nous a fallu chercher une solution de secours très rapidement. Celle-ci s'est présentée sous la forme de deux appartements à louer, tout proches du CMP, que nous avons pu obtenir meublés dans le délai nécessaire pour réaliser la transition sans heurt. Un vrai coup de chance !

Les consultations ambulatoires

Au contraire de l'hébergement, dont les chiffres ont diminué en 2020, les téléphones au Centre d'accueil et les consultations ambulatoires à Lausanne et dans tout le canton ont augmenté l'an passé, passant d'environ 1'500 consultations (pour 1'139 femmes et 39 hommes en 2019) à près de 2'000 consultations (pour 1'257 femmes et 28 hommes en 2020).

Cette forte augmentation confirme que la demande d'aide existe bel et bien et que la crise sanitaire ne l'a en aucun cas diminuée, bien au contraire.



Beaucoup de femmes ont témoigné que vivre une expérience de semi-confinement avait confirmé leur constat que la vie commune dans des conditions de violence n'était plus possible et que le choix de quitter leur partenaire était une option légitime et nécessaire. Nous avons offert les consultations en visioconférence ou par téléphone pendant toute la période de télétravail obligatoire, pour revenir en présentiel dès que la situation l'a permis, tout en maintenant la possibilité de consultations téléphoniques si souhaité.

Là aussi, il a fallu se montrer créatives et chercher un lieu adapté à la reprise des consultations dès la fin du confinement, le CMP ne pouvant absorber une présence aussi grande dans ses locaux trop exigus. Grâce à l'efficacité de nos collaboratrices de l'aide au logement, l'équipe de direction a une fois encore trouvé rapidement des locaux qui convenaient parfaitement à nos besoins, proches du Centre d'accueil et de la gare de Prilly-Malley.

Les prestations ambulatoires prodiguées dans d'autres villes du canton ont dû se faire par téléphone toute la période où les CSR qui nous accueillent sont restés fermés. Elles ont pu se réaliser à nouveau en présentiel de façon échelonnée et progressive, selon les organisations variées des CSR.



La prestation Guidance

Cette prestation qui propose un soutien rapide à domicile après l'expulsion de l'auteur-e des violences a dû être transformée en consultations par téléphone, pour répondre à l'obligation de télétravail et pour garantir la sécurité des collègues qui interviennent à domicile, sans information sur l'adéquation des lieux et des précautions sanitaires prises par les personnes victimes.

Si remplir notre mission par téléphone s'est avéré possible et plus confortable que nous l'imaginions avant de le réaliser, les consultations nécessitant un-e interprète (nombreuses) ont été par contre plus complexes à effectuer. Il n'a de même quasiment pas été possible d'approcher les enfants alors que, lorsque nous nous rendons à domicile et qu'ils sont présents, la collaboratrice de l'équipe Mère-Enfant leur consacre toujours une partie importante de son temps, sous réserve de l'accord des enfants et du parent présent.

Cette prestation a pu reprendre son cours habituel en présentiel dès juillet 2020, en réservant la possibilité de consultations par téléphone pour les personnes qui le préfèrent ainsi que pour des intervenantes considérées comme personnes à risque travaillant au CMP. Les difficultés à se déplacer et le manque de temps à disposition sont également des raisons qui ont justifié ce choix.

Le groupe de soutien

Suspendu pendant toute la première vague de la pandémie, il a pu reprendre à l'automne 2020, en présentiel, dans les locaux ambulatoires suffisamment grands pour le maintien des distances.



Conclusion

Lorsque l'on se retourne sur 2020, on ne peut que se féliciter du chemin parcouru en cette période si difficile et surtout d'avoir réussi à maintenir l'essentiel de nos prestations pour continuer à remplir notre mission. La violence dans le couple ou la famille n'était pas en pause et nous souscrivons à la crainte exprimée par bien des services d'ici ou d'ailleurs que la crise sanitaire ne la renforce. Nous avons maintenu le cap et nous remercions vivement nos équipes, qui sont restées actives et engagées tout au long de cette année, ainsi que nos partenaires financiers, qui nous ont soutenus dans notre action.

Michèle Gigandet
Directrice Centre d'accueil MalleyPrairie

Hébergement	2020	2019	2018
Nb studios	27	24	24
Nb places adultes	27	27	27
Nb places enfants	22	22	22
Nb admissions femmes	152	134	163
Nb journées femmes	9'168	9'961	9'946
Durée moyenne séjour	51.5	61.5	54.6
Nb admissions enfants	126	126	144
Nb journées enfants	7'354	8'572	8'112

Ambulatoire (Nb bénéficiaires)	2020	2019	2018
Lausanne	1'047	937	899
Itinérance (dans les régions)	160	202	167
Guidance (à domicile)	206	223	129
Couple	14	27	30



Centre de Vie Infantile MalleyPrairie

Que dire de l'année 2020 ? Comme tout un chacun, nous avons démarré cette nouvelle année avec des projets plein la tête et une vision optimiste. Avec l'arrivée du COVID-19, tout notre planning a été bouleversé.

Pour répondre aux directives sanitaires fédérales et cantonales, nous avons dû sans cesse nous adapter, nous organiser et nous réinventer pour préserver au mieux la santé, mais aussi la sécurité et le bien-être des enfants accueillis dans nos divers secteurs. Nos garderies ont été fermées deux mois durant le confinement et le personnel a effectué du télétravail ou d'autres tâches organisationnelles en l'absence des enfants. Dès le début de la pandémie, le service d'accueil de jour de la Ville de Lausanne (SAJE) a mis en place un plan de protection et dispositif interne destiné aux institutions pour l'enfance affiliées au Réseau L. Des directives régulières envoyées par courriels nous ont permis de nous adapter rapidement à la constante évolution des directives sanitaires.



A cet effet, nous tenons à remercier nos équipes éducatives pour leur souplesse, leur créativité et leur engagement constant dans ce contexte professionnel perturbé. Même si beaucoup d'activités prévues ont dû être annulées, modifiées ou reportées, elles ont su garder la motivation d'évoluer et de réaliser ce qu'il était encore possible de faire. Durant le confinement de mars et avril, les équipes éducatives se sont mobilisées pour maintenir un lien vivant avec les enfants et leurs familles au travers de l'envoi de cartes, l'échange de photos, de conversations sur WhatsApp, le partage de petits films humoristiques sur YouTube, la création d'un livre-souvenirs des activités faites par les enfants à la maison, etc. Les colloques ont été maintenus en plein air ou par visioconférence.

Nous remercions également Madame Claude Thüler, cheffe du secteur préscolaire du SAJE pour son indéfectible soutien, ses conseils pratiques et son pragmatisme hors du commun compte tenu de ces circonstances exceptionnelles.



Départ à la retraite de Monsieur Jean-Claude Seiler, chef du service de l'enfance



Monsieur Jean-Claude Seiler a dirigé le Service de l'accueil de jour des enfants de la Ville de Lausanne de 1998 à 2020. Son engagement constant, créatif et motivé en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil de la petite enfance à Lausanne a permis le développement de l'offre de places d'accueil tant quantitativement que qualitativement. Nous avons eu le privilège de collaborer avec lui durant toute la durée de son mandat et d'apprécier tant ses qualités humaines que professionnelles. Nous lui souhaitons une très belle retraite.

Don de la Loterie Romande

Grâce à un généreux don de la Loterie Romande reçu fin 2019, de nombreux projets ont pu voir le jour, soit notamment :

- Acquisition d'un nouveau minibus 9 places pour les sorties des enfants en plus petits groupes,
- Installation de voiles d'ombrage et de toiles de tente sur nos divers espaces extérieurs,
- Réfection totale de la véranda des Globe-Trotteurs,
- Remplacement de la cuisine de la Nursery,
- Acquisition d'un grand parc de jeux pour les bébés,
- Et bien d'autres choses encore.



Droits des enfants

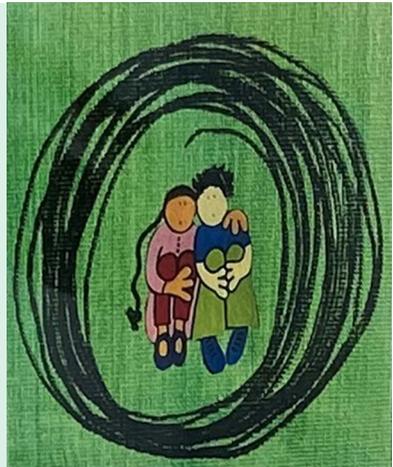
2020 a été aussi l'occasion d'effectuer un travail de réflexion sur les droits des enfants. Ces droits ont été rassemblés dans une petite brochure mise à la disposition des parents. Chaque enfant a le droit :

- D'être protégé de la violence,
- De recevoir de l'éducation,
- De s'informer, de s'exprimer et d'être entendu,
- De recevoir une protection spéciale tenant compte de ses besoins spécifiques,
- De jouer, de rire et de rêver,
- D'avoir assez à manger et une nourriture saine,
- D'être soigné quand il est malade,
- D'avoir un nom et une nationalité,
- D'être traité de manière égale, quelle que soit son origine, sa couleur de peau ou sa religion.

Ce fascicule regroupe des textes de lois et des adresses d'organismes utiles pouvant être consultés en cas de violation d'un ou plusieurs de ces droits.

Anne-Lise Dell'Eva
Directrice

**Chaque enfant
a le droit
d'être protégé
de la violence**





Centre Prévention de l'Ale

Intervenir par téléphone auprès de personnes ayant recours à la violence au sein du couple ou de la famille dans le contexte du COVID-19

Témoignage de l'équipe du Centre Prévention de l'Ale (CPAle), Lausanne, Suisse.

Préambule

La pandémie de Covid-19 a instauré dans notre pays des mesures exceptionnelles, limitant principalement la possibilité de contacts interpersonnels. Dans un métier où la majeure partie du temps est consacrée à la rencontre et à l'accueil physique de personnes, dans leur dimension globale, les consultations ont dû se limiter du jour au lendemain à des entretiens par téléphone. A l'instar de tout changement, ces adaptations inédites ont revêtu leur lot de défis, obstacles et surprises et ont permis notamment de mettre en lumière la place et la fonction centrale de la confrontation comme acte thérapeutique.

Le Centre Prévention de l'Ale (CPAle) de la Fondation MalleyPrairie accompagne des hommes et des femmes ayant exercé des actes de violence de toutes formes au sein du couple ou de la famille. Les bénéficiaires peuvent être orienté-es par la justice ou entamer une démarche sur un mode volontaire. Après quelques entretiens en individuel, ils ou elles sont orienté-es dans des programmes en groupe ou en individuel.

L'ambition de ce texte se limite à celle du témoignage d'une équipe, composée d'intervenantes et d'intervenants spécialisés dans le domaine des violences dans le couple et leurs impacts sur la famille, confrontée à une situation extra-ordinaire. Le contenu présenté n'est pas exhaustif et ne soutient pas de thèse. Tout au plus souhaite-t-il refléter une expérience et quelques-unes des réflexions qu'elle a suscitées, gageant que celles-ci puissent résonner ou même inspirer d'autres professionnel·les.

À noter encore que ce texte a été construit sous la forme d'une rédaction collaborative et empirique. Il ne prétend nullement à une écriture scientifique. Tous les membres de l'équipe sont cités comme autrices et auteurs, indépendamment de leur investissement dans l'écriture, au regard de la participation commune aux réflexions et adaptations expérimentées.

Un défi pour l'équipe

Dans un contexte sanitaire urgemment mis en place et bouleversant les fonctionnements, il a fallu poursuivre une mission en s'adaptant à un setting qui n'a pas été pensé pour une clinique spécifique mais imposé par des circonstances exceptionnelles.

Les prestations du CPAle font partie du dispositif vaudois de lutte contre la violence domestique et ont été élaborées conjointement avec les organismes politiques et judiciaires cantonaux. Dans une période de semi-confinement où la grande partie du pays s'est mise au ralenti, il s'agissait pour ces prestations de pouvoir être maintenues car jugées nécessaires. En effet, les prévisions dans cette période alertaient sur le contexte fragilisant et malheureusement propice à de nouveaux ou récurrents épisodes de violence dans des couples et des familles ¹.

Après une première période d'aménagements début mars 2020 (selon les directives fédérales), le CPAle a dû être fermé au public du 16 mars au 30 avril. Tous les suivis se traitaient alors en individuel et par téléphone par les intervenant-es en télétravail depuis leur domicile respectif.

Dans ces conditions inédites de travail, l'impossibilité de rencontrer les bénéficiaires dans un cadre habituel, élaboré au fil des années *pour* et *par* la pratique de terrain, a amené l'équipe du CPAle en premier lieu à devoir redéfinir ses objectifs. Les intentions thérapeutiques ont dû être repensées en objectifs minimaux ou plutôt essentiels.

¹ La précarité économique et du logement constituent des facteurs de risques cumulés.

Partageant un référentiel systémique, l'équipe a posé le constat que des intentions de *changement de type 2*² (Watzlawick, Weakland, & Fisch, 1975) étaient peu accessibles dans pareil contexte.

Il s'agissait dès lors de « faire au moins pire ». S'appuyant sur les propos de Jean-François Malherbe : « *non pas viser je ne sais quel prototype de famille idéale, mais « reculer devant le pire* » (Malherbe, J-F., cité dans Salem, G., 2009, p.11), l'équipe du CPAle a trouvé en cette posture éthique – engageant de la modestie et de la non-normativité – du sens et des repères précieux dans la redéfinition des « essentiels » de sa mission.

Dans la pratique, cela s'est traduit au travers des objectifs de limitation et de réduction des risques. Les interventions se sont donc orientées principalement vers la prévention, la transmission d'informations et de méthodes pédagogiques pour faire face aux risques de récurrence sans avoir la possibilité d'interroger plus profondément, comme c'est le cas habituellement, la dynamique de couple, les enjeux relationnels, les représentations, les croyances ou la fonction du symptôme de l'acte violent. Les professionnel·les ont ainsi recentré leur pratique en se focalisant sur une transmission d'informations des impacts de la violence sur le ou la partenaire et les enfants et les conséquences par rapport à la loi tout en conservant un espace de soutien face à des sentiments souvent présents chez les bénéficiaires d'injustice et de crainte de la perte (séparation, dissolution de la famille).

2 En référence à la théorie des différents types de changements, initiée par G. Bateson et l'école de Palo Alto, qui est à l'origine en 1964 de la classification des apprentissages. Il indique l'importance de viser un apprentissage de niveau 2 ou 3 dans le cadre des thérapies. L'apprentissage de niveau 1 consiste en un changement à l'intérieur du système. Il permet au système de maintenir son homéostasie car la modification a lieu uniquement au niveau des éléments du système. La personne auteure apprend donc à modifier son comportement pour ne plus agresser la victime. Pour autant, le système couple ou famille va continuer de fonctionner comme avant.

L'apprentissage de niveau 2 s'apparente à un apprentissage d'un niveau logique supérieur, à un changement dans le processus d'apprentissage (Wittezaele J-J., García T., 2006). Le changement se caractérise par le fait que c'est le système lui-même qui se modifie ou qui est modifié. Ainsi, il s'agit d'apprentissages liés aux façons d'être dans des situations d'interaction. Le changement 2 relève d'une construction différente de la réalité et permet par conséquent de générer d'autres types de réponse au sein du système couple ou famille.

Divers constats ont été relevés et réfléchis au sein de l'équipe, notamment en lien avec l'impact de ce contexte sur les intervenant-es, sur le setting qui fut modifié et les limitations que cela a engendré d'un point de vue clinique.

Les intervenant-es

Une distinction entre le privé et le professionnel a dû être repensée alors que les récits des bénéficiaires étaient accueillis sur le lieu de domicile des professionnel·les. Une réflexion commune a été nécessaire notamment à propos de comment préserver sa sphère privée et sa sécurité lors des entretiens téléphoniques.

La solitude face aux récits des bénéficiaires a été ressentie. Le soutien de l'équipe par sa présence physique manquait, notamment car il contribue à préserver du risque de fatigue de compassion (Corbeil, 1999) propre à l'exposition de récits traumatiques auxquels sont confronté-es les professionnel·les dans ce domaine.

Durant cette période, les intervenant-es ont dû prendre soin également de leurs propres inquiétudes déclenchées par la situation sanitaire. Cet état émotionnel, parfois exacerbé, a dû être conscientisé et nommé au sein de l'équipe pour éviter de tomber dans des pièges de projection et des risques de polarisation de la banalisation à la dramatisation.

Le setting

Durant la période de suppression des séances en groupe, certains bénéficiaires du groupe hommes se sont emparés de l'expérience de suivi en individuel par téléphone (proposé en remplacement) pour affirmer une préférence pour ce setting. Cela a suscité au sein de l'équipe quelques appréhensions sur la continuité des groupes à la reprise.

D'autres, au contraire, ont manifesté leur désintérêt au suivi téléphonique en individuel et ont demandé à être recontactés uniquement à la reprise des séances en groupe.

Une diminution de l'investissement de certains bénéficiaires a été constatée lors des entretiens par téléphone dès lors que le cadre des locaux du CPAle n'était plus concrètement présent. Il a été observé par exemple que des personnes étaient en présence de tiers lors des appels téléphoniques ou dans des lieux inappropriés.

Pour d'autres, en revanche, l'économie des déplacements a permis, dans certaines situations, une facilitation du suivi dès lors qu'il s'agissait de personnes motivées mais confrontées à d'importantes difficultés organisationnelles. De riches et surprenants entretiens ont ainsi été réalisés par téléphone. Pour des bénéficiaires engagés dans un désir de changement, ce setting temporaire n'a par conséquent pas limité le processus.

Ces constats surprenants et positifs ont dès lors motivé l'équipe à mettre en place, par la suite et sous certains critères, des suivis non plus par téléphone, mais en visio-conférence quand bien même les mesures sanitaires avaient été depuis assouplies.

L'accompagnement

Dès le début de cette situation inédite, une réflexion sur la possible instrumentalisation du contexte par les bénéficiaires pour se désengager du suivi au CPAle et se déresponsabiliser des actes de violences exercés a été initiée.

Cette situation a en effet créé de nouvelles brèches chez certains et certaines pour se dérober et ne plus s'inscrire dans le suivi. L'instrumentalisation du contexte leur permettait de mettre leur responsabilité à distance. La démarche de responsabilisation a par conséquent été mise à mal.

Pour les intervenant-es, il s'agissait de trouver des moyens de poursuivre, dans un setting inédit, l'accompagnement des bénéficiaires vers un processus de changement.

Concrètement et d'un point de vue clinique, la difficulté de comment rebondir sur le discours des personnes auteures par téléphone lorsque l'accès au non-verbal de la communication est, de fait, réduit, a rapidement été soulignée.

Cette difficulté s'est progressivement révélée concomitante avec la limitation, voire l'impossibilité, d'utiliser un outil thérapeutique majeur : la confrontation.

Ce constat étant unanime, la question de la confrontation possible lors d'un setting téléphonique a été thématisée au sein de l'équipe.

Les limites de l'utilisation de l'outil thérapeutique de la confrontation

Selon Perrone et Nannini, « aucun changement n'est possible sans la compréhension du système de croyance du client, de même qu'aucun changement n'est possible sans sa mise à l'épreuve critique » (Perrone R. ; Nannini M., 2012).

Dans le travail d'accompagnement de personnes auteures de violence, la création de l'alliance thérapeutique passe obligatoirement par un intérêt de l'intervenant-e à découvrir leur système de croyances et leur vision du monde.

Dans un second temps, afin d'amorcer le changement de comportements et d'accéder à la responsabilisation, il est pertinent de créer chez les bénéficiaires des conflits cognitifs (Astolfi, J., Darot, É., Ginsburger-Vogel, Y. & Toussaint, J., 2008), qui peuvent potentiellement ouvrir la voie à des changements. La confrontation, comme outil thérapeutique, est l'un des moyens stratégiques pour y parvenir.

La confrontation s'exprime au travers de toute intervention qui marque, souligne, accentue la différence entre le professionnel et le bénéficiaire. Ce sont des interventions ressenties comme plus ou moins désagréables mais qui sont essentielles pour amorcer et faire avancer le processus de changement et de responsabilisation.

Confronter, littéralement, c'est « mettre face à ». Dans le domaine socio-thérapeutique, les formes que peut prendre la confrontation sont variées. Elle va s'exercer au travers du simple effet que l'intervenant-e, en tant que personne et du fait de son rôle, produit par sa présence. Elle peut revêtir l'esquisse d'un sourire, qui réagit au récit de la personne, ou d'un soupir.

Elle peut encore être plus directe ou plus incisive en métacommuniquant sur le déni par exemple ou en déconstruisant, patiemment et au rythme de la personne, les croyances sur lesquelles s'appuient les justifications de l'acte de violence. La relation singulière, tout comme le style du ou de la professionnel·le, offrent une immense variété de types de confrontations possibles.

Les locaux ont eux aussi un effet de confrontation. L'identité visuelle, la communication qui est produite par le lieu, tout comme ses modalités d'accès³ ou encore les différentes personnes qui occupent l'espace, sont autant d'éléments qui constituent un environnement qui, à lui seul, amène une part de confrontation.

Dans la pratique, les bénéficiaires évoquent régulièrement l'effet que leur procure le fait d'être ici, dans ces locaux qui sont identifiés comme un lieu où l'on parle de violence, avec des personnes qui y ont eu recours. Des émotions de honte, de tristesse, de colère, de culpabilité ou des sentiments d'injustice et d'incompréhension peuvent entre autres être évoqués par les personnes durant leur démarche. Parce que le CPAle confronte à cette réalité qui rappelle que « j'ai été reconnu·e auteur·e de violence ».

En présentiel, de multiples éléments constitutifs de la communication peuvent avoir valeur de confrontation : le langage verbal au travers des mots mais aussi le para-verbal ou le non-verbal, comme les mimiques, les postures.

Lors d'entretiens à distance, par téléphone, l'unique voie pour l'intervenant·e d'utiliser l'outil thérapeutique de confrontation se fait au travers des mots (ou du silence). Les risques sont alors nombreux que ces mots ne soient pas entendus dans la dimension non-verbale qui les accompagne. La difficulté d'utiliser le para-verbal et le non-verbal a ainsi été relevée par les intervenant·es comme un réel obstacle à l'utilisation de cet outil.

3 Le CPAle est un lieu de consultations où – notamment pour des raisons sécuritaires – aucun·e professionnel·le ne travaille jamais seul·e, Personne ne peut y avoir accès sans que le secrétariat n'ait préalablement validé son entrée via l'interphone.

Cependant, la distinction a été faite entre les bénéficiaires suivi-es au préalable, avec qui l’alliance s’était déjà construite et qui avaient intégré une grande part du cadre des interventions, et les nouveaux bénéficiaires, qui n’avaient jamais été rencontré-es jusqu’ici.

Pour la première catégorie, les intervenant-es, après avoir évalué la solidité du lien, ont pu expérimenter avec certain-es, lors d’un entretien à distance, une confrontation qui a suscité des émotions fortes. Un effet structurant a dès lors été constaté chez ces bénéficiaires ouvrant la voie à une modification de leur système de croyances.

Pour les second-es en revanche, la confrontation n’a plus pu être utilisée. Il s’agissait alors de se rappeler que les processus de changement prenaient du temps et que le setting des entretiens téléphoniques permettait plus difficilement de recourir à la confrontation. Le risque de résistance était trop élevé. Cela pouvait altérer la création d’une alliance thérapeutique tout comme contribuer à un arrêt prématuré de la démarche.

Le Covid-19 comme un moyen de faire disparaître le problème

Outre la question de la limitation de l’utilisation de la confrontation, des différences de statut de bénéficiaires ont accentué des difficultés d’accompagnement durant cette période particulière.

En effet, le suivi de bénéficiaires astreint-es à un suivi au CPAle s’est fortement complexifié dès lors qu’il s’effectuait par téléphone.

Chez les personnes astreintes, catégorie majoritaire au CPAle depuis l’entrée en vigueur de la LOVD⁴, les intervenant-es font régulièrement face à un public au premier abord déresponsabilisé.

Pour ces personnes qui ne demandent pas d’aide, des stratégies de dissimulation et de déni sont fréquemment constatées, probablement pour protéger des ressentis douloureux, des émotions de honte et des sentiments de culpabilité.

⁴ Loi vaudoise d’organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique.

Sachant que l'on observe la tendance à l'homéostasie dans les systèmes qui dysfonctionnent, l'équipe a également formulé l'hypothèse que la fonction de ces stratégies pouvait être reliée à la recherche de l'homéostasie au sein des schémas relationnels familiaux.

Dans le contexte du COVID-19 et lors des entretiens par téléphone, ces stratégies de dissimulation et de déni ont sans surprise été davantage constatées dans le discours des bénéficiaires.

Cependant, une stratégie plus saisissante encore est apparue : Celle du « syndrome de l'ardoise magique »⁵, en référence au tableau de dessin bien connu des enfants.

En effet, dans les récits des bénéficiaires récoltés par l'équipe, un trait commun s'est illustré tendant à « effacer » les faits de violence et à se comporter « comme si » rien ne s'était produit, comme si la violence n'avait jamais existé.

Bien avant la crise du Covid-19, les intervenant-es étaient déjà fréquemment confronté-es à des postures justifiant le taire le problème plutôt que le parler, le silence permettant la mise à distance du problème et, dans la représentation des bénéficiaires, sa guérison spontanée. Une manière de mettre en place une protection contre la souffrance bien souvent ressentie si l'on s'engage dans un processus de responsabilisation.

Au-delà de taire le problème, la tentative était cette fois-ci de l'effacer totalement et de le faire disparaître. Le contexte du COVID-19 a pu alors être utilisé par certain-es bénéficiaires pour tenter de tout remettre à zéro dans un espoir chimérique de faire disparaître le problème.

Face à ces discours, les risques de contres-attitudes chez les professionnel·les, renforcées par cette situation, étaient bien présents. L'invitation à l'escalade et à la symétrie également.

Au travers des supervision d'équipe, ces risques ont été identifiés comme des révélateurs de vulnérabilité dont il fallait prendre soin.

5 Neu, F. (2020). Supervision du 6 mai 2020, Lausanne.

À partir de ces constats et à la suite de leur prise en compte, les fonctions des tentatives d'effacement ont été recadrées par les professionnel·les comme des protections vaines mises en place par les bénéficiaires dans une période extrêmement déstabilisée et déstabilisante pour toutes et tous.

Ainsi, plutôt que de se croire dupée, l'équipe a travaillé à renforcer sa posture de curiosité, afin de rejoindre le ou la bénéficiaire dans sa vision du monde et dans ses besoins de protection augmentés par un contexte particulier. L'objectif était de ne pas participer à augmenter les résistances. Ces dernières assouplies, l'accompagnement vers une modification de comportements pouvait reprendre.

Conclusion

La crise du Covid-19 n'est pas terminée, et bien entendu, une large part des constats la concernant sont encore à faire.

Le défi d'assurer une mission d'utilité publique par téléphone dans un cadre ébranlé par le contexte du Covid-19 a révélé les capacités d'adaptation d'une équipe à un setting inusité jusqu'ici.

Jusqu'ici passablement hésitante à l'idée d'y recourir, la contrainte posée par la situation a poussé l'équipe du CPAle à l'expérimenter. Une démarche inductive pour un environnement de travail qui est davantage coutumier d'une logique déductive et qui, certainement, aurait attendu encore un peu avant d'y recourir.

C'est ainsi l'expérience d'un temps suspendu qui a, à la fois, confronté chacun et chacune à un rapport au travail singulier - parfois inconfortable ou questionnant - et qui a, en même temps, permis de renforcer la cohésion de l'équipe en rassemblant les réflexions et pistes pratiques évoquées dans ce témoignage.

Dans le cadre du travail à distance, l'équipe du CPAle a ainsi fait le constat des limites posées par le manque d'accès à une large partie des aspects de la communication analogique et à l'impossibilité parfois d'utiliser l'outil de la confrontation.

Le second constat a été la mise en lumière des capacités de l'équipe à éviter les invitations à la symétrie ou à l'escalade face aux tentatives d'effacement du problème constatées chez certain-es bénéficiaires dans ce contexte particulier.

D'une manière générale, les réflexions d'équipe sur les entretiens par téléphone ont amené à mettre le focus sur ce qui est présent, ce qui reste, à défaut de ce qu'il manque ; à savoir le verbal et les éléments du para-verbal qui l'accompagnent : la finesse du choix des mots, le ton, le volume, la vitesse. Ces (presque) seuls leviers ont alors semblé précieux et ont ouvert une marge de manœuvre pour les intervenant-es, insufflant une dynamique de mouvement dans un contexte vécu comme figé.

Cette focalisation sur des aspects fins, loin d'être des détails, ont marqué une différence essentielle.

L'équipe du Centre Prévention de l'Ale, juin 2021

Par ordre alphabétique : Anglada Christian, Bavaud Annick, Boudra Mounir, Chevalley Christian, Guarrasi Gabriel, Kamber Nadine, Paltenghi Nuria.





**Centre d'accueil
MalleyPrairie**

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 76 76

info@malleyprairie.ch
malleyprairie.ch



**Centre de Vie Infantile
MalleyPrairie**

Chemin du Martinet 27
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 08 98

garderies@malleyprairie.ch
cve-malley.ch



**Centre Prévention
de l'Ale**

Rue de l'Ale 30
1003 Lausanne
Tél. : 021 321 24 00

info@prevention-ale.ch
prevention-ale.ch



**Services
Généraux**

Chemin de la Prairie 34
1007 Lausanne
Tél. : 021 620 76 76

fondationmalleyprairie.ch

Compte CH24 0076 7000 T092 8643 1
Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne